Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-200038958-20240412-2024-04-17-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2024

Publication: 17/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Nombre de conseillers :

51 En exercice:

31 Présents :

35 Votants:

Objet:

Affectation du Résultat

Budget ZAE

Délibération n° 33/24

Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Communauté que la _/___/2024 et convocation avait été faite le /2024.

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le __/__/2024 et la publication ou notification du /__/2024.

2024/039 **DELIBERATIONS** DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 avril, par suite d'une convocation en date du 28 mars, les membres composant le Conseil Communautaire de la Communauté de l'Ornano et du Taravo, se sont réunis en session ordinaire en son siège social à Porticcio, sous la présidence de Madame Valérie BOZZI.

Etaient présents : SALINI-QUILICCI Toussainte, QUILICI Toussaint, CICCADA Vincent, PERETTI Félix, LUCCHINI Sophie, LUCCIONI Jean Baptiste, Paule CASANOVA-NICOLAI, SANTI Maryline, MARCHETTI Geneviève, LUCIANI Pierre Paul, RISTERUCCI Eric, PERALDI Antoine Joseph, GUGLIELMI Emmanuel, POGGI-BARBEREAU Françoise, NEGRI Jean, LECA Clara, ANTONA Paul, CIUCCI Marie Thérèse, ALLIOTTI ange Marie, SANTONI Simon, TROMBETTA Félicia, GIORDANI Louis, LUIGI Antoine, CANAVAGGIO **BERTOLOZZI** Paul CASAMARTA Paul Antoine, POGGI Jean Baptiste, MILLO Jean Luc, TARSITANO Caroline, OUARDIA ETTORI Nora.

Etaient absents: QUASTANA Paul, ANTONA Pierre Paul, POLI Gérard, CASANOVA François, MARIANI Valérie, CICCOLINI Jean Jacques, BONELLI Maryline, BERNARDI Paul, LECCIA Pascal, Antoine ANTONA, **AMARO CAPITAO** CHIARISOLI Marie Dominique, EVANGELISTI Marina, Pierre José FILIPPUTTI, PAGANELLI Antoine, GIOVANNANGELI Marie Madeleine,

Avait donné pouvoir: SPINOSI Jean Dominique à BOZZI Valérie, TROMBETTA Gérard à GUGLIELMI Emmanuel, CASANOVA Rémi à PERALDI Antoine Joseph, Charles Ange VENTURELLI à SANTONI Simon.

Le conseil a choisi QUILICI Toussaint comme secrétaire de séance.

Le Conseil Communautaire,

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2023 du budget ZAE,

Constatant que le Compte Administratif présente :

0 déficit d'investissement de - 202 479,44 € un

excédent de fonctionnement de 79 330,93 € un

Ouï la Présidente en son exposé, Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'Unanimité,

- de reporter dans sa totalité déficit d'investissement en dépenses d'investissement au Compte 001.
- de reporter dans sa totalité l'excédent de fonctionnement en recettes de fonctionnement au compte 002.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire, Fait à Porticcio, les jours mois et aus que dessus.

La Présidente, Valérie BOZZI

OD * UVAS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 02A-200038958-20240412-2024-04-17-03-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/04/2024 Publication : 17/04/2024 Pour l'autorité compétente par délégation